



**Association pour la
Promotion des
Ports de
Granville**

Une gestion de plus en plus vaseuse, calamiteuse même.

Lors de son assemblée plénière, qui s'est tenue le 18 octobre dernier, la Région Normandie a adopté sa stratégie pour la valorisation des sédiments de dragage, considérant que « *La valorisation des sédiments de dragage représente une réelle opportunité pour développer de nouvelles filières d'économie circulaire en Normandie* »

Ce plan pour la valorisation des sédiments de dragage vise notamment à « *apporter une réponse locale à tous les ports normands en anticipant l'évolution des lois relatives à la protection de l'environnement et à créer une cohérence entre l'ensemble des stratégies régionales et les planifications locales.* »

Cette volonté est soutenue par le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Normandie qui « *souligne l'intérêt de la stratégie régionale de valorisation des sédiments de dragage, afin de limiter le clapage (rejet en mer des sédiments de dragage), destructeur des milieux où il a lieu, ainsi que pour se substituer à l'usage de matériaux de construction dans une logique d'économie circulaire.* »

On peut rêver et imaginer que Granville, étant un port normand, soit concerné par cette stratégie vertueuse et que la SPL Les ports de la Manche, qui en est le gestionnaire, décide enfin de « *limiter le clapage, destructeur des milieux où il a lieu* ». On peut le rêver, certes mais un problème surgit aussitôt : comment évacuer les 40 000 m³ de boues du bassin à flot, et autant provenant du bassin de Hérel ? 80 000 m³, ce n'est pas rien !

Il faut aussi compter les boues extraites de l'avant-port qui sont entassées au pied de la digue principale du port du Hérel, bouchant les alvéoles de cette digue, ce qui nuit à son rôle d'absorbant de l'énergie de la houle. La marée ramène bien vite ces boues dans l'avant-port. Un travail de Shadoks en quelque sorte !

Comment évacuer à terre les sédiments de dragage ?

Par train ? Ce serait la solution la plus économique et la plus écologique pour transporter ces sédiments jusqu'aux plateformes de traitement que la Région prévoit d'implanter. OUI MAIS, pas de chance, la municipalité vient justement de condamner la desserte ferroviaire du port en arrachant inutilement la voie ferrée dans le Val es Fleurs. Décision impulsée par certains élus qui se présentent comme écolos !

Par camions alors ? Au mépris de tout effort de transition écologique et énergétique, au mépris de tout effort de lutte contre le changement climatique ?

Resterait une troisième possibilité : ne rien changer et continuer à noyer régulièrement les milieux naturels alentour sous des dizaines de milliers de tonnes de boues, dont d'ailleurs nous ne connaissons pas la toxicité. Le refus d'anticiper l'évolution des lois relatives à la protection de l'environnement n'est pas ce qu'on attend des autorités publiques.

Quand, enfin, aurons-nous une gestion responsable des ports de Granville ?

Novembre 2021